

2o De raisonner à *priori* et non d'après la condition faite à l'humanité ;

3o De nier sans preuves la possibilité d'une révélation surnaturelle, possibilité à laquelle rien ne s'oppose, ni de la part de Dieu, ni de la part de l'homme, ni de la part des vérités révélées.

*Diocèse de Québec.*— Changements ecclésiastiques.

CURÉS.

MM. Cyriac Bérubé, de la cure de Saint-Ferréol à celle de Saint-Lambert ; Auguste-Honoré Gosselin, à la cure de Saint-Ferréol ; David Gosselin, à la cure du Cap-Santé ; René Casgrain, du chapelinat de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus à la cure de Saint-Colomb de Sillery ; Lactance Mayrand, du vicariat de la basilique à la cure de Saint-Jean, I. O. ; L.-P.-M. Deschênes, du vicariat de Saint-Roch des Aulnaies à la nouvelle cure de Saint-Samuel, comté de Beauce ; Alexandre Lafrance, de la mission de la rivière Saint-Jean, côte Nord à la cure de Saint-Nérée de Belchasse.

DESSERTANTS.

MM. Louis-Alfred Pâquet, du vicariat de Saint-Agapit, à la desserte de Sainte-Hénédiène ; François Faguy, de la desserte de l'Eglise de la Congrégation de Saint-Roch de Québec à la desserte de Notre-Dame de Québec.

CHAPELAIN.

M. Chs Trudel, au chapelinat de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.

VICAIRES.

MM. H. Bouffard, au vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Québec ; H.-A. Vaillancourt, du vicariat de Saint-Jean-Baptiste de Québec à celui de Notre-Dame de Québec ; Charles Gouin, au vicariat de Saint-Basile. Ce monsieur a dû abandonner son vicariat pour défaut de santé ; H. Lessard, du vicariat de Sainte-Julie à celui de Saint-Colomb de Sillery ; P.-S. O'Ryan, du collège de Saint-Dunstan, Charlottetown, au vicariat de Saint-Ferdinand d'Halifax ; Arthur-Gaudiose Brousseau, du vicariat de Notre-Dame de Lévis à celui de Saint-Roch de Québec ; P. Ouellet, du vicariat de Sainte-Hénédiène à celui de Sainte-Anne la Pocatière ; L. Trudel, du vicariat de Kamouraska à celui des Grondines ; Fortunat Rouleau, du vicariat de Charlesbourg à celui de Saint-Raphaël ; Clément Lévêque, du vicariat de Loibinière à celui de Kamouraska ; Théodule Blais, du vicariat de Saint-Ferdinand d'Halifax à celui de Saint-Colomb de Sillery. Ce monsieur a quitté depuis son vicariat et a obtenu d'aller exercer le saint ministère dans le diocèse de Grands-Rapides, E.-U. ; George.-E. Têtu, au vicariat de Notre-Dame de Québec ; Ulric East, au vicariat de Sainte-Julie ; Fabien Dumais, au vicariat de Saint-Roch